**32ème session du groupe de travail de l’Examen périodique universel**

**Comores**

**Intervention de la Géorgie**

**Genève, 25 Janvier 2019**

Merci Monsieur le Président.

La Géorgie salue chaleureusement le Ministre de la Justice, M. Mohamed Housseini Djamalilaili, ainsi que la délégation des Comores et les remercie pour la présentation du rapport national.

La Géorgie salue les mesures prises par le gouvernement des Comores pour mettre en œuvre les recommandations du 2ème cycle de l’EPU.

La Géorgie félicite le gouvernement des Comores pour les ratifications des conventions et traités internationaux notamment la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants, la convention relative aux droits des personnes handicapées, le protocole facultatif à la convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes. A cet égard la Géorgie encourage aux Comores à poursuivre ses efforts pour la mise en œuvre, le suivi et l’établissement des rapports nationaux sur les conventions et traités internationaux et régionaux en matière des droits de l’homme auxquels des Comores est partie.

La Géorgie félicite des efforts que le gouvernement avait déployés pour renforcer son cadre juridique de promotion et de protection des droits des femmes et de l’égalité des sexes.

La Géorgie souhaiterait faire les recommandations suivantes aux Comores:

* Poursuivre les efforts pour combattre toutes les formes de violence contre les femmes et les filles;
* Renforcer la coopération avec les mécanismes des droits de l'homme des Nations Unies et examiner la possibilité d'adresser une invitation permanente à toutes les procédures spéciales de l'ONU;

On souhaite à la délégation des Comores la réussite du troisième cycle de l’EPU.

Je vous remercie Monsieur le Président.